

Singapour

ARTICLE 10 : FORMALITÉS SE RAPPORTANT À L'IMPORTATION, À L'EXPORTATION ET AU TRANSIT

À Singapour, l'approche pangouvernementale de la gestion coordonnée des frontières maintient son avance malgré de nouveaux défis

Par la douane de Singapour et l'Autorité chargée de l'immigration et des points de contrôle.

Un environnement opérationnel dynamique et exigeant

Les échanges commerciaux sont un enjeu capital pour Singapour en tant qu'économie ouverte et tournée vers le monde. Le fait que la valeur du commerce extérieur de Singapour ait invariablement été égale à deux fois la valeur de son produit intérieur brut (PIB) témoigne de l'importance des échanges commerciaux pour le pays. En 2021, 37,5 millions d'unités équivalents vingt pieds (EVP) ont transité par les ports de Singapour.

La croissance du volume des échanges dans un contexte de plus en plus mondialisé a permis une plus grande prospérité, mais également donné lieu à davantage de risques. Les opérateurs en infraction, les groupes criminels organisés et les terroristes font preuve d'une sophistication grandissante à l'heure d'exploiter les vulnérabilités de la chaîne logistique pour déplacer illégalement des marchandises à travers les frontières.

Les attentes toujours plus importantes du public ajoutent une nouvelle dimension aux défis déjà considérables auxquels font face la douane de Singapour et l'Autorité chargée de l'immigration et des points de contrôle. En raison de niveaux d'éducation plus élevés, d'une plus grande exposition et d'une plus grande familiarité avec les échanges commerciaux internationaux et les pratiques réglementaires, les opérateurs attendent un niveau de transparence, de prévisibilité et d'efficacité toujours plus important de la part des organismes gouvernementaux. Le public s'attend également à ce que ces derniers protègent la société des effets délétères des marchandises illégales et préjudiciables.

L'émergence de nouvelles industries et de nouveaux modèles économiques rend également plus nécessaire la création de nouveaux programmes et d'offres de services sur mesure de la part des autorités réglementaires pour répondre à leurs besoins. La douane de Singapour s'efforce délibérément de suivre la cadence rapide de ces changements et d'anticiper les besoins des opérateurs en collaborant activement avec ceux-ci, afin d'ajouter de la valeur à leurs opérations et de s'assurer que le commerce licite prospère.

TradeNet : établir un consensus grâce à la participation des parties prenantes

À Singapour, la première expérience de mise en œuvre du guichet unique national, dénommé TradeNet, a mis en lumière le fait que la gestion coordonnée des frontières (GCF) est fondamentale pour mettre en place et maintenir un guichet unique. Le guichet unique national et la gestion coordonnée des frontières sont deux éléments complémentaires de l'approche pangouvernementale de Singapour visant à fournir des services efficaces à la communauté commerciale.

Grâce à TradeNet, cette dernière peut déposer des demandes d'autorisation par voie électronique auprès des organismes gouvernementaux par le biais d'un seul point de contact. Quatorze autorités nationales compétentes¹ et leurs 34 unités de contrôle impliquées dans la réglementation des flux

¹ Autorité chargée du bâtiment et de la construction, Bureau central des stupéfiants, *Enterprise Singapore*, Autorité chargée de la régulation des jeux, Autorité chargée des sciences de la santé, Autorité chargée du développement des médias Infocomm, Autorité chargée des transports terrestres, ministère de la Santé, Agence nationale pour

commerciaux font partie de TradeNet. Lorsque TradeNet reçoit la déclaration soumise par l'opérateur ou son agent désigné, elle est automatiquement adressée aux autorités compétentes pour traitement.

Les réalignements majeurs nécessaires à la mise en place du guichet unique national de Singapour sont le fruit de discussions approfondies et de la création d'un consensus entre les organismes gouvernementaux, les entreprises, les organisations et les associations sectorielles. En se concentrant sur l'obtention d'une issue favorable à chacune, toutes les parties prenantes ont pu surmonter les difficultés initiales en ayant en ligne de mire les économies et avantages potentiels de la réduction du fardeau lié à la gestion des documents commerciaux.

Vers une approche pangouvernementale

Le cheminement vers une approche pangouvernementale des questions de réglementation des échanges commerciaux n'a pas débuté du jour au lendemain. La révision du processus opérationnel entreprise dans le cadre du guichet unique national de Singapour en 1989 a établi des fondations solides pour l'Administration des douanes et accises (ancien Service des douanes de Singapour) de l'époque et les organismes gouvernementaux partenaires impliqués dans les questions de réglementation des échanges commerciaux. Ces fondations ont par la suite été consolidées davantage, ont connu des améliorations continues et une coordination qui a grandi au fil des ans.

L'une des avancées récentes les plus notables a eu lieu en 2003 lorsque le gouvernement a reconnu la nécessité d'une meilleure synergie et d'une réorganisation des autorités singapouriennes chargées des échanges commerciaux et des contrôles aux frontières. La création de l'Autorité chargée de l'immigration et des points de contrôle (*Immigration & Checkpoints Authority of Singapore*, ICA) en a résulté. Cette autorité est dès lors devenue un point de commandement unique pour les compétences liées aux points de contrôle et aux contrôles aux frontières, tandis que la douane de Singapour est devenue l'unique point de contact pour toutes les questions liées à la douane, aux recettes et aux échanges commerciaux.

Tandis que l'ancienne Administration des douanes et accises traitait principalement les questions liées aux recettes, le nouveau Service des douanes de Singapour est compétent en matière de recettes et de facilitation des échanges commerciaux. Cette manière de fonctionner permet à l'ICA et au Service des douanes de Singapour de partager la responsabilité de la sécurisation des frontières de Singapour, tout en facilitant efficacement le commerce licite.

Une meilleure compréhension et une meilleure détection grâce à la collaboration

Les données sont essentielles dans le contexte moderne de réglementation des frontières. Une gestion des risques efficace dépend fortement de la disponibilité des données, ainsi que de la capacité à intégrer les données disponibles au processus de sélection et de prise de décisions tactiques.

Grâce à TradeNet, tous les organismes ayant une fonction de réglementation des frontières peuvent faire respecter leurs exigences réglementaires par le biais d'une interface coordonnée. De ce fait, les organismes peuvent se concentrer sur leurs domaines de contrôle respectifs pendant que le système permet d'adresser les déclarations aux organismes appropriés et d'informer les opérateurs commerciaux de l'approbation de leur déclaration.

Toutefois, les défis posés par l'environnement commercial moderne nécessitent un niveau plus élevé de sophistication. Les organismes gouvernementaux doivent non seulement se concentrer sur leurs domaines de contrôle respectifs, mais également reconnaître les risques transversaux et assurer une coordination entre les différentes parties prenantes. La sécurité et l'intégrité du système commercial ne sont pas la responsabilité d'un seul organisme, mais du pays entier.

Dans cette optique, la douane de Singapour travaille étroitement avec l'ICA grâce à une approche fondée sur l'analyse du risque, afin de repérer les cargaisons présentant un risque pour la sécurité et de prendre les mesures nécessaires sur le terrain pour réduire ce risque. Ces deux organismes coopèrent dans le cadre de l'établissement de profils de risque et des efforts de ciblage, se fournissant ainsi une assistance opérationnelle mutuelle lorsque des cargaisons suspectes sont détectées. La douane de Singapour et l'ICA se consultent alors pour prendre la décision d'inspecter ou d'intercepter la cargaison si nécessaire.

Un exemple de cette coordination date de mai 2021 lorsque des agents de l'ICA ont détecté des anomalies sur l'image scannée d'un conteneur de vingt pieds et ont alerté la douane de Singapour. Ensuite, la douane de Singapour a mené une opération qui a permis de démanteler un réseau de contrebande de cigarettes. La saisie de 9 081 cartouches et huit paquets de cigarettes dont les droits n'avaient pas été acquittés et l'arrestation de quatre suspects en a résulté.

De tels efforts de coopération pour sécuriser les frontières de Singapour ne se limitent pas à la douane de Singapour et à l'ICA. Ces deux organismes collaborent également avec d'autres autorités compétentes partenaires pour s'assurer que des marchandises illicites dans la juridiction de ces partenaires ne sont pas importées illégalement à Singapour.

En 2019, le Service des douanes de Singapour, l'Office des parcs nationaux (NParks), l'Autorité chargée de l'immigration et des points de contrôle (ICA) et l'Administration générale de la douane chinoise (GACC) ont reçu l'*Asia Environmental Enforcement Awards* des Nations Unies pour la saisie de 11,9 tonnes d'écaillés de pangolin et de 8,8 tonnes d'ivoire d'éléphant qui avaient été transbordées à Singapour. La saisie a eu lieu après que les agents de la GACC ont partagé des informations pertinentes avec les autorités singapouriennes, à la suite de l'arrestation de 12 suspects de trafic d'espèces sauvages en Chine.

Ces saisies ont résulté d'une collaboration continue visant à juguler le trafic de parties d'animaux protégés au moyen d'efforts de ciblage conjoints de la part de la douane de Singapour et de l'Office des parcs nationaux. Au fil des années, cette collaboration a rendu possible plusieurs saisies de marchandises protégées par la CITES.

Gestion coordonnée des frontières

La GCF est indispensable pour Singapour, étant donné sa nécessité de demeurer un point névralgique du commerce sécurisé et propice aux affaires. Cet impératif national est reconnu par tous les organismes de réglementation des frontières et constitue une responsabilité partagée. Bien qu'il puisse exister des limites relevant de l'organisation, tous ces organismes ne ménagent aucun effort pour parvenir à des synergies positives permettant d'améliorer les opérations aux frontières et d'assurer l'intégrité du système commercial.

En raison du territoire réduit et des contraintes d'effectifs du pays, aucun organisme à Singapour ne peut exercer seul la totalité des responsabilités réglementaires. En fonction de leurs spécialisations, les organismes seront les plus à même de connaître les risques que présentent les marchandises qui relèvent de leur contrôle. Bien que le Service des douanes de Singapour et l'ICA assument un large éventail de compétences conférées par la loi pour agir au nom d'organismes gouvernementaux partenaires, ces deux entités reconnaissent que ces prérogatives doivent être exercées en collaboration avec les organismes partenaires afin de pouvoir avoir recours à leurs connaissances spécifiques dans un domaine, en vue d'obtenir des taux de réussite optimaux pour la détection des infractions et la lutte contre la fraude.

De cette façon, les organismes relativement plus importants, comme le Service des douanes de Singapour et l'ICA (qui ont des compétences plus solides en termes de lutte contre la fraude et une plus grande expérience des infractions à la réglementation transfrontalière) peuvent assister d'autres organismes pour opérer des saisies ou faire appliquer la loi en cas de détection d'une cargaison suspects. Dès lors, tous les organismes travaillent ensemble pour atteindre les synergies nécessaires à la bonne exécution de leur mandat de réglementation et contribuent à la prospérité et à la sécurité du pays.

En savoir plus

www.customs.gov.sg

customs_international@customs.gov.sg

www.ica.gov.sg

Encadrés

Autorité chargée de l'immigration et des points de contrôle (*Immigration & Checkpoints Authority of Singapore, ICA*) de Singapour

En tant qu'organisme relevant du ministère de l'Intérieur, l'ICA s'assure que la circulation des personnes et des marchandises ainsi que l'acheminement de marchandises passant par les points de contrôle de Singapour sont légitimes et licites. En plus de ses compétences de sécurisation des frontières, l'ICA exerce également des compétences en matière d'immigration et d'enregistrement, telles que la délivrance de documents de voyage et de cartes d'identité aux citoyens de Singapour. L'ICA délivre également des permis de séjour et des permis de travail aux ressortissants étrangers vivant et travaillant à Singapour. Enfin, l'ICA se charge également des opérations intérieures de lutte contre l'immigration illégale.

Service des douanes de Singapour

En tant qu'organisme relevant du ministère des Finances, le Service des douanes de Singapour est le seul organisme exécutif chargé des législations douanière et commerciale. Il est chargé de la surveillance réglementaire de la totalité du processus commercial. Cela permet aux opérateurs de s'adresser à un seul organisme pour les procédures réglementaires concernant l'importation et l'exportation de marchandises, et permet à la douane de Singapour d'être en position de force pour faciliter les 1 160 milliards de dollars singapouriens (environ 844,59 milliards de dollars américains) d'échanges annuels.



Image 1 : Des cigarettes, dont les droits n'étaient pas acquittés, dissimulées dans des espaces vides spécialement aménagés dans des piles de cloisons (photo : douane de Singapour)



Image 2 : Preuves saisies lors d'une opération de suivi en janvier 2014 (photo : douane de Singapour)



Image 3 : 1 783 pièces de défenses en ivoire brut, 4 cornes de rhinocéros et 22 canines supposées provenir de félins africains étaient dissimulées dans une cargaison de sachets de thé (photo : douane de Singapour)



Images 1 à 4 : Des cigarettes, dont les droits n'étaient pas acquittés, dissimulées dans des réservoirs à eau en acier (photos : douane de Singapour)



Images 5 et 6 : 11,9 tonnes d'écailles de pangolin et 8,8 tonnes d'ivoire d'éléphant saisies